

LECTURE

Un groupe composé d'enseignants sourds et entendants exerçant en milieu « sourd » et de membres de l'AFL réfléchit à l'apprentissage de l'écrit - lecture et écriture - des sourds par la voie directe avec la langue des signes comme langue d'enseignement.

Un exemplaire de la collection Théo'Prat est en préparation et un colloque sur ce sujet aura vraisemblablement lieu en octobre 2002.

Anne Valin, membre de ce groupe et qui assure depuis quatre ans le suivi d'une expérience dans l'établissement Laurent Clerc de Champs sur Marne, fait ici le point de la situation.

Lecture et surdité

Anne Valin

● Que veut l'institution ?

Cette affirmation, résultat d'un audit de 1998 par Mme Gillot, « Les sourds sont à 80% illettrés » pourrait être interprétée comme un signe de maladie grave qu'il faudrait soigner.

Comme les dyslexiques, dysorthographiques et autres mots en « ique ». Déjà, la surdité se soigne et nécessite une mobilisation de spécialistes en tous genres : orthophonistes, médecins etc. On soigne ! Mais on ne guérit pas.

Surtout que ce qui « manque » aux sourds, ce n'est pas d'entendre (là, on n'y peut rien, quoiqu'il y ait bien les implants, j'y reviendrai), c'est la parole, qui est nécessaire si l'on veut qu'ils apprennent à lire, l'articulation, articulation de mots, de syllabes.

Actuellement les sourds, dans leur grande majorité, ont beaucoup de difficultés à accéder à une lecture remarquable et encore plus à une production écrite élaborée. Il n'est en aucun cas question de nier le handicap de ne pas percevoir le monde sonore. Mais il ne semble pas que ce soit une raison suffisante pour se contenter de si faibles résultats.

De nombreux sourds, s'ils veulent accéder à la compréhension du monde entendant, ne le feront pas par l'oral qu'ils perçoivent de façon très tronquée et très artificielle. Ils vont apprendre à lire sur les lèvres, ils vont « décoder » grâce à

la technique du LPC (langage parlé complété) mais ils vont rester à la surface d'une compréhension véritable. Ils doivent donc s'approprier le seul instrument qui va leur permettre de comprendre le fonctionnement de la pensée de leurs interlocuteurs entendants, l'écrit.

L'acharnement forcené pour leur enseigner la lecture par la voie indirecte aboutit naturellement au contraire puisque dans la tête des gens qui s'y emploient, demeure cette idée de la nécessité absolue d'oraliser pour apprendre à lire.

Prendre le temps préalable à cette oralisation, c'est déjà accepter un retard énorme pour entrer en apprentissage. On trouve, partout, des enfants sourds qui sont encore au CP à 9/10 ans, beaucoup de jeunes ados de 17 à 19 ans qui traînent en « apprentissage » sans savoir lire du tout !

Quant à la production écrite, elle est dramatiquement absente !

Certains formateurs observent des résultats tout à fait comparables à ceux d'enfants qui déchiffrent plus ou moins vite dans le cursus « normal ». Si quelques-uns parviennent à écrire des phrases simples, sujet, verbe, complément, est-ce de l'écrit ? Peuvent-ils exprimer leur imaginaire, leur point de vue ? Cela reste à prouver et au niveau du primaire, rien n'est moins sûr.

● Quelle est la position des familles ?

On sait que de nombreux sourds adultes n'ont pas une représentation positive de l'écrit. Ils ont subi un échec grave qui les a souvent marqués et dont ils ne peuvent pas se départir. Même si un parent sourd exprime à son enfant sourd qu'il doit aller en classe, qu'il doit apprendre à lire et écrire, ses représentations sont tellement négatives, sa perception de la nature de l'écrit tellement erronée qu'il aura une influence négative sur les représentations de son enfant. Aucun écrit véritable ne circule dans la maison. Les papiers indispensables doivent être médiatisés par un plus lettré que soi. Les conseils éventuellement prodigués par l'école, de lire un livre avec son enfant, de l'emmener en bibliothèque, de s'intéresser à son cahier de vie, n'ont aucune chance d'avoir un écho vrai.

Même si le niveau familial permet la circulation de quelques écrits, quelle est la conscience de la nécessité d'une production écrite de qualité ? Et qu'est-ce que cela signifie ?

Dans les milieux où les parents ne sont pas sourds mais où naît un enfant sourd, la difficulté à l'accepter tel qu'il

est, celle du choix de l'orientation de l'enfant, subordonnée le plus souvent à la proximité d'un médecin qui prodigue ses « conseils » ou à celle d'un centre spécialisé, font que la liberté du choix semble un leurre. Si ces parents finissent par faire le choix de la langue des signes pour leur enfant, ils devront très vite apprendre cette langue. Elle est difficile puisqu'elle ne s'appuie pas du tout sur les mêmes principes que la langue orale. Très iconique, elle se traduit dans l'espace. L'apprentissage pour ces parents sera long et permanent s'ils veulent accompagner les progrès de leur enfant et pouvoir communiquer avec lui.

C'est vrai, alors, que la tentation est grande d'imposer l'oral à l'enfant. Sauf que celui-ci peut, après beaucoup d'années et une « rééducation » acharnée, en rester à un charabia inaudible et à une compréhension très faible du message.

Restent les implants. Un enfant implanté subit une opération très coûteuse, très longue, et il reste un enfant sourd qui devra pratiquer de nombreuses séances de rééducation. L'enfant aura, si l'acte chirurgical est réussi, une « récupération sonore » mais il lui faudra alors opérer une reconnaissance des sons, pour faire du sens. Pas toujours facile ni probant !

● Comment enseigne-t-on la LSF ?

Si on demande aux enseignants des écoles et institutions : « *Mais alors, et la LSF ? Vous n'êtes pas d'accord ?* » ils réagissent assez catégoriquement. Bien sûr que l'on ne refuse plus la LSF comme langue de communication. Pour ce faire, on embauche un professeur sourd qui enseignera la langue des signes une heure ou deux par semaine. La leçon de langue des signes se traduit alors le plus souvent de manière très artificielle. Souvent le conte, tradition orale, va servir de support à l'apprentissage de la LS, langue « orale » du sourd ou encore quelques supports très artificiels qui s'appuient un peu sur les leçons de vocabulaire pratiquées autrefois dans les écoles. Le professeur de LS va donc raconter *Le Petit Chaperon Rouge* aux enfants et demander à ceux-ci, les uns derrière les autres, de redire le conte. Il les filme pour leur présenter la cassette et en faire une critique. Ce travail répétitif devient rapidement ennuyeux et, contrairement aux désirs de l'enseignant, ne permet pas un apprentissage élaboré de la langue. Il ne répond pas au besoin impérieux de métalangue, à la compréhension fine de ce que la langue exprime et de la manière dont elle l'exprime.

Il fige la pensée de l'apprenant dans un discours répétitif. C'est peut-être ce qui fait que les sourds apparaissent souvent comme très manichéens parce qu'incapables de nuances. C'est ce qui fait dire à beaucoup d'enseignants ou de responsables formateurs, que le sourd ne conçoit que ce

qu'il voit, qu'il n'a pas d'imaginaire, que l'abstraction lui est étrangère.

Les méthodes d'enseignement de la langue et celles utilisées pour apprendre à lire enferment la pensée de l'enfant sourd. Souvent il n'a pas de vraie langue à sa disposition, il ne parvient pas à lire, sa compréhension du monde est très réduite. Il ne peut pas accéder par l'écrit aux nuances et à la flexibilité et il ne peut pas, de ce fait, améliorer le fonctionnement de sa langue gestuelle et combler ce fameux « manque » de vocabulaire déploré partout.

● Que faire ?

Parce que le sens est premier, parce que l'écrit, outil d'opérations intellectuelles spécifiques, est le moyen privilégié de la réflexion et de l'analyse, les démarches et les objectifs doivent être totalement différents

Il s'agit donc de proposer une autre approche des apprentissages de la langue des signes, de la lecture et de l'écrit en production que celle utilisée jusque-là. Il s'agit de s'appuyer sur l'hétérogénéité des groupes et sur la réalisation de projets sociaux susceptibles de donner un sens et une fonctionnalité aux apprentissages.

● En guise de conclusion, provisoire..

Les services de santé veulent soigner et apporter des réponses ponctuelles aux besoins recensés. L'éducation nationale veut « intégrer » et mettre un ou deux enfants sourds dans une classe normale à laquelle ils doivent s'adapter. Il leur restera ensuite à s'insérer dans la vie professionnelle. Ils doivent apprendre à parler !

L'établissement Laurent Clerc, qui enseigne en LSF et laisse l'oral aux orthophonistes et aux possibilités individuelles de chacun, est mis à l'index et dans une situation intolérable parce qu'il ne « donne » pas les « outils » donnés partout ailleurs pour que les enfants, prioritairement, articulent. Il existe un texte qui laisse le choix aux familles mais cette anomalie n'est pas tolérée. Impossible pourtant d'apprendre à lire dans de telles conditions.

La vie est difficile et la bataille n'est pas gagnée alors que les résultats constatés et les questionnements de nombreux enseignants, prouvent que les orientations imposées jusqu'ici aboutissent à un échec.

Dans un lieu où l'on pouvait espérer transformer l'essai et déjà présenter un bilan positif, la situation est devenue ingérable. Heureusement, il reste encore un peu d'énergie et de confiance en des jours meilleurs.

Anne VALIN